



PROCÈS-VERBAL

Réunion du Conseil de l'Ecole

Mercredi 18 Février 2026



Ouverture de la séance

La réunion du Conseil de l'Ecole s'est tenue le mercredi 18 février 2026 à 09h30 à la salle de réunion du CDE, en présence de Monsieur le Directeur de l'École, le **Professeur Abdelouahab MEKHALDI**.

Monsieur le Directeur ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux membres présents et rappelle l'ordre du jour suivant :

- Présentation de la plateforme ATTENDLY
- Bilan semestriel et pré-délibération des semestres impairs
- Adoption de la charte Projet de Fin d'Étude
- Sujets de PFE en adéquation avec l'arrêté n°1275
- Déroulement des enseignements du semestre 2
- Discussion autour de l'arrêté n°1164 et du règlement intérieur de l'École
- Divers

2. Membres présents

- M. MEKHALDI Abdelouahab, Directeur
- M. CHERGUI Abdelmalek, Directeur Adjoint chargé des Études
- M. KERCHICH Yacine, Directeur Adjoint chargé de la PG et de la Recherche
- M. ZOUAGHI Iskander, Directeur Adjoint chargé des Relations Extérieures
- M. HADJIDJ Abdellah, Secrétaire Général
- M. LARIBI Merzak, Chef du département de Métallurgie
- M. YAHIAOUI Samy, Chef du département de Génie Minier
- Mme DJELLOULI Naima, Cheffe du département de Génie de l'Environnement
- M. BELKACEMI Yacine, Chef du département de Génie Mécanique
- M. TADJADIT Abdelmadjid, Chef du département de Génie Civil
- M. SAHNOUN Ali, Chef du département d'Hydraulique
- M. BOUGHRARA Kamel, Chef du département d'Électrotechnique
- M. CHAKIR Messaoud, Chef du département d'Automatique
- M. FOURAR Laidi Hakim, Chef du département de Génie Industriel
- M. BOUBAKEUR Mohamed, Chef du département de Maîtrise des Risques Industriels et Environnementaux
- M. SADAoui Llies, Chef du département des Classes Préparatoires
- M. TAGHI Mohamed Oussaid, Chef du département d'Électronique

- Mme DOURA Hafida, Directrice de la Bibliothèque
- M. BOUSBAI M'Hamed, Responsable de l'Incubateur Technologique
- M. ABBACI Ayoub, Directeur du Centre de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE)
- M. MOKRAOUI Amine

Mme REBAS Ouardia, Cheffe du département de Génie Chimique - Absente



Procès-Verbal

Réunion du Conseil de Direction, Mercredi 18 Février 2026

La réunion a débuté le mercredi 18 février 2026 à 09h30 à la salle de réunion du CDE. Elle a comme ordre du jour :

- Présentation de la plateforme ATTENDLY
- Bilan semestriel et Pré-délibération des semestres impairs
- Adoption de la charte PFE
- Sujets de PFE en adéquation avec l'arrêté n°1275
- Déroulement des enseignements du semestre 2
- Discussion autour de l'arrêté n°1164 et du règlement intérieur de l'école
- Divers

Présents :

M. MEXHALDI Abdelouahab, Directeur,

M. CHERGHI Abdelmalek, Directeur Adjoint chargé des Etudes,

M. KERCHICH Yacine, Directeur Adjoint chargé de la PG et de la Recherche,

M. ZOUAGHI Iskander, Directeur Adjoint Chargé des Relations Extérieures

M. HADJIDJ Abdellah, Secrétaire Général

M. LARIBI Merzak, Chef du département de Métallurgie,

M. YAHIAOUI Samy, Chef du département de Génie Minier,

Mme DJELLOULI Naima, Cheffe du département de Génie de l'Environnement,

M. BELKACEMI Yacine, Chef du département de Génie Mécanique,

M. TADJADIT Abdelmadjid, Chef du département de Génie Civil,

M. BENZIADASalini, Chef du département d'Hydraulique,

Mme REBAS Ouardia, Cheffe du département de Génie Chimique,

M. BOUGHRARA Kamel, Chef du département d'Electrotechnique,

M. CHAKIR Messaoud, Chef du département d'Automatique,

M. FOURAR Leïdi Hakim, Chef du département de Génie Industriel,

M. BOUBAKI IIR Mohamed, Chef du Département de Maîtrise des Risques Industriels et Environnementaux,

M. SADAOLI Liles, Chef du département des Classes Préparatoires,

M. TAGHI Mohamed Oussaid, Chef du département d'Electronique,

M. DOURA Hafida, Directrice de la Bibliothèque,

M. BOUSBAI M'Hamed, Responsable de l'Incubateur Technologique

M. AYOUN Directeur du Centre de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE)

M. MOKRAOUI AMINE

Présentation de la plateforme ATTENDLY

Une présentation détaillée de la **plateforme ATTENDLY** est effectuée par le **Docteur Amine MOKRAOUI** et le **Monsieur Llies SAADAOU**. Cette plateforme a été réalisée par le **Dr Amine MOKRAOUI** avec le soutien du personnel administratif du Département des Classes Préparatoires.

Les échanges ont porté notamment sur :

- Le suivi numérique des présences et absences des étudiants ;
- L'état des enseignements
- La gestion rationnelle des locaux pédagogiques ;
- La fiabilisation et la centralisation des données ;
- L'amélioration de la traçabilité administrative ;
- Les modalités d'intégration progressive de la plateforme au sein des départements.



Les intervenants ont mis en évidence les avantages de la digitalisation des procédures académiques, notamment en matière de transparence, d'efficacité administrative et d'optimisation du suivi pédagogique.

Les membres du CDE ont exprimé leur souhait de vérifier la possibilité de créer une passerelle entre la plateforme ATTENDLY et la plateforme PROGRES, afin d'assurer une meilleure synchronisation des données.

Monsieur le Directeur insiste sur la nécessité d'une généralisation encadrée de la plateforme, accompagnée d'actions de formation et d'assistance pour les équipes pédagogiques, afin d'assurer une mise en œuvre harmonieuse et efficace à l'échelle de l'École.

Bilan semestriel et pré-délibération des semestres impairs

Les chefs de départements présentent les bilans relatifs aux semestres impairs, comprenant notamment :

- Les effectifs inscrits et présents (tableau 1);
- Les taux d'abandon par spécialité et niveau (tableau 1);
- Les congés académiques (tableau 1);
- Les résultats académiques des étudiants.

Tableau 1 Nombre d'étudiant inscrit sur la plateforme Progres et le nombre d'étudiant en situation d'abandon

Département	Année d'étude	Effectif initial inscrit	Effectif réel présent	En situation abandon	En situation congé académique (Provisoire)
Classes Préparatoires	1 ^{ère} année	470	434	27	9
	2 ^{ème} année	605	566	30	9
	Total	1075	1000	57	18
Génie Industriel - DSIA	1 ^{ère} année	40	40	0	0
	2 ^{ème} année	22	22	0	0
	3 ^{ème} année	23	22	1	0

	Total	85	84	1	0
Génie Industriel – Management Industriel	1ère année	40	38	2	0
	2ème année	20	19	1	0
	3ème année	24	24	0	0
	Total	84	81	3	0
MRIE	1ère année	37	35	2	0
	2ème année	20	20	0	0
	3ème année	21	20	1	0
	Total	78	75	3	0
Génie Minier	1ère année	34	31	3	0
	2ème année	10	10	0	0
	3ème année	4	4	0	0
	Total	48	45	3	0
Génie civil	1ère année	36	35	1	0
	2ème année	17	15	2	0
	3ème année	15	15	0	0
	Total	68	65	3	0
Génie de l'Environnement	1ère année	35	31	3	1
	2ème année	21	20	1	0
	3ème année	19	18	1	0
	Total	75	69	5	1
Automatique	1ère année	41	41	0	0
	2ème année	22	21	1	0
	3ème année	25	24	0	1
	Total	88	86	1	1
Génie Mécanique- Génie Mécanique	1ère année	30	28	0	2
	2ème année	15	15	0	0
	3ème année	22	22	0	0
	Total	67	65	0	2
Génie Mécanique - Ingénierie Automobile	1ère année	30	25	5	0
	2ème année	13	11	2	0
	3ème année	0	0	0	0
	Total	43	36	7	0
Génie Chimique	1ère année	39	37	2	0
	2ème année	21	20	1	0
	3ème année	20	20	0	0
	Total	80	77	3	0
Génie des Matériaux	1ère année	29	27	2	0
	2ème année	22	21	1	0
	3ème année	16	16	0	0
	Total	67	64	3	0
Electronique	1ère année	39	37	1	1
	2ème année	24	23	1	0

	3ème année	25	24	1	0
	Total	88	84	3	1
Electrotechnique - Electrotechnique	1ère année	40	38	2	0
	2ème année	24	23	1	0
	3ème année	21	19	2	0
	Total	85	80	5	0
Electrotechnique - Technologie Hydrogène	1ère année	31	29	2	2
	2ème année	11	9	2	0
	3ème année	14	13	1	0
	Total	56	51	5	2
Hydraulique	1ère année	28	28	0	0
	2ème année	17	17	0	0
	3ème année	12	12	0	0
	Total	57	57	0	0
Ecole Nationale Polytechnique	Cycle 1	1075	1000	57	18
	Cycle 2	1069	1019	45	
	Total	2144	2019	102	
	en %		94%	5%	

L'analyse des données fait ressortir les éléments suivants :

- Au niveau des Classes Préparatoires, sur un effectif initial de 1075 étudiants, 1000 sont présents, 57 sont en situation d'abandon et 18 en congé académique provisoire.
- Dans le Cycle 2 (formation ingénieur), les effectifs demeurent globalement stables avec des taux d'abandon limités dans la majorité des spécialités.

Le taux global de présence est de **94 %**, le taux d'abandon de **5 %**, et les congés académiques représentent environ **1 %** de l'effectif total.

Le nombre d'étudiants en situation de congé académique demeure provisoire et sera définitivement arrêté après validation par les instances compétentes de l'École.

Le Conseil constate une **stabilité globale satisfaisante des effectifs** avec un taux d'abandon modéré à l'échelle de l'École.

Après discussion et analyse des indicateurs présentés, le Conseil procède à la pré-délibération conformément à la réglementation en vigueur.

Le CDE souligne que les résultats préliminaires globaux pour les deux cycles (Cycle 1 et Cycle 2) restent satisfaisants et encourage les étudiants ayant rencontré des difficultés au cours de ce semestre à redoubler d'efforts et à se rattraper au semestre 2.

Il est rappelé que la délibération finale est annuelle se fera en fin de l'année universitaire 2025/2026, conformément au calendrier pédagogique de l'École, et après validation de toutes les données académiques par les départements concernés.

Adoption de la Charte Projet de Fin d'Étude (PFE)

La version actualisée de la Charte du Projet de Fin d'Étude (PFE) est présentée aux membres du Conseil.

Après échanges et propositions d'amélioration portant notamment sur les modalités d'encadrement, d'évaluation et de conformité réglementaire, le Conseil estime nécessaire d'approfondir la réflexion sur certains points avant son adoption définitive.

La version amendée sera présentée ultérieurement au Conseil pour validation finale.

Sujets de PFE en adéquation avec l'arrêté n°1275

Le Conseil examine la conformité globale des sujets de Projets de Fin d'Étude (PFE) proposés aux dispositions de l'arrêté ministériel n°1275 (tableau 2).



Tableau 2 : Nombre de PFE par spécialité

Spécialité	Nombre de PFE
Génie Industriel – Data Science et Intelligence Artificielle	15
Génie Industriel – Management Industriel	13
QHSE – Gestion des Risques Industriels	15
Génie Minier	4
Génie civil	10
Génie des Procédés et Environnement	11
Automatique	14
Génie Mécanique- Génie Mécanique	17
Génie Mécanique - Ingénierie Automobile	0
Génie Chimique	11
Génie des Matériaux	10
Electronique	14
Electrotechnique - Electrotechnique	11
Electrotechnique - Technologie de l'Hydrogène	11
Hydraulique	7
Ecole Nationale Polytechnique	163

Il est rappelé que les sujets doivent impérativement :

- Être en cohérence avec les objectifs pédagogiques de la spécialité ;
- Répondre aux besoins socioéconomiques et aux priorités nationales ;
- Intégrer une dimension d'innovation, de recherche appliquée ou de développement technologique ;

Le Conseil souligne que tous les sujets de PFE doivent obligatoirement s'inscrire dans le cadre de l'arrêté n°1275, sans exception.

Les sujets ne répondant pas aux exigences de cet arrêté ne devront pas être valides par le département en ce début de semestre (février 2026).

En conséquence, les Chefs de départements sont appelés à veiller strictement au respect des dispositions réglementaires lors de la proposition, de l'examen et de la validation des sujets, et à s'assurer de leur conformité avant toute approbation officielle.

Le Conseil recommande également que le processus de validation soit tracé par un procès-verbal au niveau de chaque département, afin d'assurer la transparence et la conformité aux textes en vigueur.

Déroulement des enseignements du semestre 2

Le Conseil examine les modalités d'organisation du semestre 2.

Les recommandations suivantes sont formulées :

- Respect rigoureux du calendrier pédagogique ;
- Assiduité des étudiants ;
- Planification anticipée des évaluations;
- Respect des volumes horaires réglementaires.

Discussion autour de l'arrêté n°1164, comparaison avec l'arrêté n°171 et articulation avec le règlement intérieur de l'École

Une discussion approfondie est engagée autour de l'arrêté n°1164, de sa comparaison avec les dispositions de l'arrêté n°171, ainsi que de leur articulation avec le règlement intérieur de l'École.

Les membres du Conseil ont examiné les implications pédagogiques et organisationnelles induites par le nouvel arrêté, en mettant en évidence les ajustements nécessaires pour assurer la conformité réglementaire tout en préservant la cohérence du système de formation.

Le Conseil de l'École réitère ses remerciements pour le travail rigoureux accompli par la commission composée d'enseignants des Classes Préparatoires, chargée de l'étude de l'arrêté n°1164, présidée par Mme la **Professeure Karima DERAMCHI** et mise en place par **Monsieur Llies SAADAoui**, Chef du Département des Classes Préparatoires.

Le rapport présenté par la commission a permis de clarifier, définir et décomposer le nouvel arrêté n°1164 afin d'en saisir toutes les dimensions pédagogiques.

Dans ce cadre, Monsieur le Directeur de l'École, le **Professeur Abdelouahab MEKHALDI**, a décidé de mettre en place une commission chargée de la mise à jour du règlement intérieur de l'École en adéquation avec les dispositions de l'arrêté n°1164.

La commission est composée de :

- **Dr TADJADIT Abdelmadjid** – Président
- **Dr DJELLADJ Wafaa** – Membre
- **Dr MOUZALI Aziz** - Membre
- **Dr CHAKIR Messaoud** – Membre
- **Pr LARIBI Merzak** – Membre
- **Dr REBAS Ouardia** – Membre



Cette commission est chargée d'élaborer une version actualisée du règlement intérieur, intégrant les nouvelles dispositions.

Le Conseil recommande que les propositions de mise à jour soient soumises pour validation lors d'une prochaine réunion du Conseil de l'Ecole.

Divers

La Direction informe les chefs de département de la nécessité de désigner un adjoint responsable de filière, dont les missions et attributions seront précisées ultérieurement par note officielle.

Par ailleurs, la Direction porte à la connaissance du Conseil qu'elle a reçu les arrêtés relatifs aux nouvelles offres de formation ainsi qu'aux offres révisées.

Les départements n'ayant pas encore soumis leurs offres de formation et souhaitant procéder à une révision de leurs programmes (cycle ingénieur et master), conformément aux directives de la tutelle — notamment en ce qui concerne l'introduction ou le renforcement de modules liés à l'intelligence artificielle, au reverse engineering et à l'entrepreneuriat — sont invités à transmettre leurs propositions selon le canevas réglementaire en vigueur, et ce avant la tenue de la commission CPNE prévue au cours du mois d'avril 2026.

Les dossiers devront être finalisés et transmis dans les délais impartis afin de permettre leur examen et leur validation par les instances compétentes de l'École Nationale Polytechnique.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Directeur lève la séance à 13h00.

